

La collecte incitative dite C 0.5.

Calitom



Auteur :

Ze la Braconne
19 Route du Lac des Saules
16600 Mornac

[Voir le site internet](#)

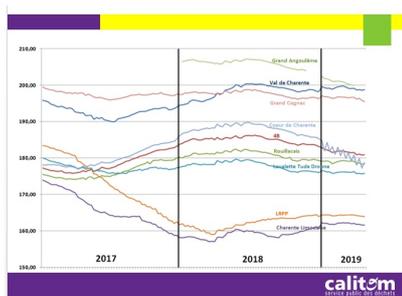
Virginie Laffas

vlaffas@calitom.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Les tonnages d'ordures ménagères pris en charge par Calitom baissent régulièrement depuis plusieurs années. Elargissement des consignes de tri en mars 2016 a eu un impact important sur le kg produit par habitant avec une baisse de 4,2 % du tonnage annuel.

La moyenne des tonnages d'ordures ménagères sur le périmètre de la compétence collecte de calitom s'établit ainsi à 181 kg/an/hab pour 2016. Une analyse statistique des données permet de quantifier la production des professionnels à environ

30 kg/an/hab et des administrations à 30 kg/an/hab. La production des ménages se situe en conséquence en moyenne à 121 kg/an/hab.

Avec une moyenne par habitant de production de 2,3 kg/semaine, il semble pertinent d'envisager une baisse des fréquences de collecte des ordures ménagères sur les territoires ruraux.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette action vise à mettre en place une collecte hebdomadaire des déchets en alternance sacs noirs, sacs jaunes une semaine sur deux (collecte en C 0.5). Ce changement fera l'objet de mesures d'accompagnement pouvant aller du maintien d'une fréquence hebdomadaire pour la collecte des ordures ménagères sur certains points spécifiques (salles des fêtes, écoles, restaurants, maisons de retraite,...), la dotation des foyers gratuitement en composteurs, dotation des assistantes maternelles et des foyers d'accueil pour personnes âgées de bac de pré-collecte.

Résultats quantitatifs

En 2016 et en 2017 : 52 000 habitants desservis

Objectifs 2020 : 70 000 habitants desservis

MISE EN OEUVRE

Planning

Lancement nouveaux marchés de collecte	2016
Réorganisation de la collecte régie	Avril 2017
Campagne de dotation composteur	oct 2016-juillet 2017
Dotation des assistantes maternelles en bacs normés	Fev-mars 2017
Dotation au siège pour les usagers retardataires	Juillet à Décembre 2017

Moyens humains

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en oeuvre de l'action	Valorisation des résultats
Site internet, courriers adressés à chaque foyer, bulletins municipaux, réunions dans chaque communauté de communes concernés	Planning de distribution établi sur plusieurs mois avec la mobilisation des agents de la collecte et du pôle prévention de Calitom	Dans les CDC, auprès des élus et dans la communication de notre rapport d'activité annuel.

Moyens financiers

Les moyens financiers habituels d'un service de collecte ont été mobilisés.

Moyens techniques

Les tournées de collecte ont été réorganisées avec le personnel existant.

Partenaires mobilisés

Site internet, courriers adressés à chaque foyer, bulletins municipaux, réunions dans chaque communauté de communes concernés

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les EPCI concernés ont dès la première année répercuté le coût sur le taux de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Difficultés rencontrées

La baisse du service a été dans un premier temps très mal perçue par les usagers.

Recommandations éventuelles

Pour le déploiement d'une telle stratégie de territoire il est indispensable de travailler en amont avec tous les élus du territoire et d'organiser des réunions publiques. Calitom a fait le choix d'organiser des campagnes de distribution de composteurs en parallèle du changement de fréquence de collecte.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | PREVENTION DES DECHETS | ZONE RURALE | MENAGE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | BIODECHET | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Avril 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine